

# Sommaire

---

## Fonctionnaires

**Les enseignants du supérieur demandent la poursuite du mouvement**  
Soir Info - jeudi 23 mai 2019

## Société

**Des femmes entrepreneuses africaines à la conquête de la Tunisie**  
linfodrome.com - jeudi 23 mai 2019

## Politique

**Communiqué du conseil des ministres du mercredi 22 mai 2019**  
abidjan.net - mercredi 22 mai 2019

**"La question des inégalités économiques et sociales mérite qu'on s'y arrête"**  
fratmat.info - mardi 21 mai 2019

**Bruno Koné "vend la Côte d'Ivoire" aux investisseurs Français**  
Le Jour Plus - jeudi 23 mai 2019

**« Je n'ai pas peur et je vais assumer jusqu'au bout »**  
Le Jour Plus - jeudi 23 mai 2019



GRÈVE DANS LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE / Le maintien de la rétention de note décidé en Ag, hier

## Les enseignants du supérieur demandent la poursuite du mouvement



Johnson Zamina (4e à d) est allé soutenir la Cosefci (ph DF)

La tendance de la Coordination nationale des enseignants chercheurs et chercheurs (Cnec), conduite par Johnson Zamina, a apporté son soutien à l'Assemblée générale (Ag) de la Coalition secteur Education/formation de Côte d'Ivoire (Cosefci), le mercredi 22 mai 2019, à Yopougon. " Je vous demande de poursuivre la grève parce que rien n'a été obtenu. Nous voulons une Plateforme avec vous, dont le président sera votre porte-parole. Ainsi, si quelque chose vous touche, cela va nous toucher", a-t-il relevé. Mais au terme de l'Ag, il a été décidé la suspension de la grève cependant, avec la poursuite de la rétention des notes. En effet, 20 sur 26 sections présentes ont proposé cette dernière mesure, quand 19 sur 26 ont demandé la première. " Nous suspendons la grève mais l'année prochaine, il n'y aura pas de cours de mercredi. Les enseignants sont déterminés à avoir la revalorisation des indemnités de logement, cette année. Les examens sont là. Que le gouvernement règle le problème des enseignants", a résumé Pacôme Attaby, porte-parole de la Cosefci, face à la presse. Notons que le mouvement avait repris, le mardi 14 mai 2019, après celui du 22 janvier au 23 mars 2019. Vendredi, aucun accord n'avait été trouvé entre la ministre de l'Education nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, Kandia Camara et les syndicats d'enseignants. Rappelons qu'après les négociations sur les revendications à Bassam, du 10 au 13 avril, puis pendant deux jours, à Abidjan, Pacôme Attaby

avait rapporté à ses camarades : "A l'issue de cette phase de discussions, les points sur lesquels nous ne sommes pas tombés d'accord avec l'administration, sont: la revalorisation des indemnités de logement de 40 000 à 150 000 frs pour les grades C3 à B3, de 50 000 à 200 000 frs pour les grades A3 à A4, 250 000 frs pour les A5 à A6 et 300 000 frs pour les A7; la suppression des cours de mercredi matin dans le primaire, où les autorités demandent une évaluation que nous avons rejetée; le paiement des cinq cent mille (500 000) francs Cfa par enseignant ex-contractuel, au titre de ses émoluments non perçus de janvier 2014 à mai 2014, l'intégration à la fonction publique, des quatre-vingt-dix-sept d'entre eux radiés en 2014 pour fait de grève, la suppression de l'emploi d'Instituteur adjoint et l'intendance dans les centres d'examen rejetée pour raison de sécurité, nous a-t-on appris. Concernant les points d'accord, il y a le relèvement au double de toutes les primes liées aux examens scolaires en Côte d'Ivoire, mais pas à partir de cette année, et la rémunération de la surveillance de ces examens. Mais tout cela a été soumis au Premier ministre".

**DOMINIQUE FADEGNON**

Symposium international Women Meet Up 2019 / Dans le prolongement de la Journée internationale des droits de la Femme, un symposium international dénommé "Women Meet Up" (Les femmes se rencontrent) se tiendra du 17 au 29 juin 2019, à Tunis, la capitale de la Tunisie.

## Des femmes entrepreneuses africaines à la conquête de la Tunisie



**Dans le prolongement de la Journée internationale des droits de la Femme, un symposium international dénommé "Women Meet Up" (Les femmes se rencontrent) se tiendra du 17 au 29 juin 2019, à Tunis, la capitale de la Tunisie.**

Le thème central retenu pour cette édition est : "Réseautage et entrepreneuriat féminin". Initiée par le réseau Africa Femmes initiatives positives (Afip), la Plateforme mondiale des femmes entrepreneuses (Plamfe) et le Conseil international des femmes entrepreneuses (Cife) de Tunisie de Mme Rachida Jebnoun, cette activité bénéficie du soutien des ministères tunisien et ivoirien de la Femme.

Ce symposium enregistrera la participation de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire dont le président, Touré Faman est actuellement à pied d'œuvre pour la réussite de l'événement. Il bénéficie aussi de la collaboration de l'ambassade de Côte d'Ivoire en Tunisie.

Le "Women Meet Up" se veut un moment de partage d'expériences et de bonnes pratiques des représentations de ces organisations féminines à travers le monde mais aussi de découverte de nouvelles organisations et de nouvelles opportunités de réseautage et de l'entrepreneuriat. « Depuis 13 ans, nos colloques se tenaient aux Nations unies, à l'Onu. Et cette année, nous avons souhaité aller à l'école tunisienne pour nous enrichir

des recettes qui ont fait le succès de la Femme en Tunisie et se les réapproprier dans nos pays au sud du Sahara. Surtout créer un pont d'opportunités professionnelles. Il s'agit, sur une période d'une dizaine de journées, partagée entre la formation, le colloque, la visite d'institutions et de site, de prendre le temps de renouveler ces priorités et évaluer le chemin parcouru par nos entités et faire le bilan des acquis, des forces et des faiblesses », a confié le lundi 20 mai 2019, Mme Désirée Djomand, présidente mondiale de la Plamfe et présidente du conseil d'administration du réseau Afip, de passage à notre rédaction.

La ministre de la Modernisation de l'administration et de l'Innovation des services publics, Dr Raymonde Goudou Coffie, est l'invitée d'honneur de l'édition 2019. A cette occasion, la Côte d'Ivoire sera mise en lumière en tant que pays à l'honneur. De fait, plusieurs femmes entrepreneuses, et des personnalités ivoiriennes de haut rang, seront distinguées.

Selon Mme Djomand, il également est prévu au programme de cette rencontre, des Master Class, une journée culturelle gastronomique avec défilé de mode et exposition de produits ivoiriens dénommée Africa Day et un dîner gala. Les participantes auront aussi droit à un colloque sur le thème : « La digitalisation, un levier de l'économie durable en Afrique ». Il sera suivi de rencontres B to B avec des chefs d'entreprise et de visites de business de femmes entrepreneuses et d'institutions.



# Communiqué du conseil des ministres du mercredi 22 mai 2019



Le mercredi 22 mai 2019, un Conseil des Ministres s'est tenu de 10h00 à 13h00, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

- A/- Mesures Générales
- Projets de décrets
- B/- Mesure Individuelle
- C/- Communications
- D/- Divers

## A/- MESURES GENERALES

### PROJETS DE DECRETS

#### 1- Au titre du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, en liaison avec le Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté un décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Office National de l'Etat Civil et de l'Identification (ONECI).

#### 2- Au titre du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances et le Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté un décret portant dissolution de l'Office National d'Identification (ONI).

Ces deux décrets interviennent dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle politique nationale de l'identification et de l'immigration. Ils concourent à accélérer le processus d'opérationnalisation du Registre National des Personnes Physiques (RNPP).

Ainsi, il est créé, en remplacement de l'ONI, une nouvelle structure dénommée Office National de l'Etat Civil et de l'Identification, en abrégé ONECI, chargée notamment de l'identification et de la production des titres sécurisés. Organisé sous la forme d'une Agence d'exécution, l'ONECI est créé pour répondre au mieux aux exigences de la politique de modernisation de l'état civil, de l'identification des nationaux et des étrangers ainsi que du suivi de l'immigration et de l'émigration.

#### 3- Au titre du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, en liaison avec le Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste;

Le Conseil a adopté un décret déterminant la composition du numéro national d'identification.

#### 4- Au titre du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité;

Le Conseil a adopté un décret portant utilisation obligatoire du Numéro National d'Identification (NNI) dans la vie civile.

Ces deux décrets précisent les caractères personnel, incessible et permanent du Numéro National d'Identification (NNI) issu du Registre National des Personnes Physiques (RNPP) et déterminent les actes de la vie civile pour lesquels l'utilisation du NNI est exigible. Il s'agit globalement de toutes les démarches administratives de la vie civile que tout individu titulaire de ce numéro sera amené à entreprendre sur l'étendue du territoire national.

#### B/- MESURE INDIVIDUELLE

Au titre du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de la Fonction Publique et le Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a donné son accord en vue du détachement de Monsieur KONE Inza, Enseignant-Chercheur à l'Université Félix Houphouët-Boigny, auprès du Centre Suisse de Recherches Scientifiques.

## **C/- COMMUNICATIONS**

### **1- Au titre du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat;**

Le Conseil a adopté une communication relative à la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement (PSGouv) à fin mars 2019.

Le PSGouv a été lancé au début de l'année 2019 pour un coût global de 727,5 milliards de francs CFA en vue d'améliorer le pouvoir d'achat des populations, de réduire la pauvreté et de renforcer la cohésion sociale. Au terme du premier trimestre 2019, le déploiement des activités du PSGouv, notamment la mise en œuvre des douze (12) projets prioritaires, a mobilisé des financements évalués à 359,1 milliards de francs CFA. Des résultats notables ont déjà été enregistrés au niveau du programme d'accès à l'électricité, du programme des filets sociaux, du programme élargi de vaccination ainsi que de l'emploi et de l'autonomisation des jeunes et des femmes. De façon concrète, au 31 mars 2019 :

- 892 486 ménages ont bénéficié de la baisse du tarif social de l'électricité sur un objectif de 850 000 ménages. Cette opération a permis aux populations concernées de faire des économies évaluées en cumul à 906 millions de francs CFA ;
- 50 000 ménages ont bénéficié comme prévu du programme des filets sociaux. Les paiements ont été effectués dans 882 villages couvrant toutes les régions du pays ;
- 1 391 279 enfants âgés de neuf (9) mois à cinq (5) ans ont été vaccinés contre la rougeole et la rubéole sur une cible attendue de 1 519 815 enfants. Cette campagne de vaccination réalisée au cours des saisons épidémiques a permis de prévenir les flambées épidémiques observées dans certains pays ;
- 11 579 jeunes ont bénéficié de projets intégrant la promotion de l'emploi, le développement de compétences et les travaux à haute intensité de main d'œuvre.

Le Conseil a adopté un chronogramme de lancement et de réception des différents ouvrages prévus au programme. Un site internet sera créé pour rendre disponibles les informations sur la programmation des activités et les réalisations issues du PSGouv.

### **2- Au titre du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique;**

Le Conseil a adopté une communication relative à la grève dans les universités publiques.

Le 20 mai 2019, un nouveau mouvement de grève dans les universités publiques a été lancé par la Coordination Nationale des Enseignants et Chercheurs (CNEC). Au nombre des revendications, les grévistes réclament de meilleures conditions de travail et une revalorisation des salaires, des primes de recherche, d'encadrement et de soutenance. En outre, la CNEC dénonce le mode de désignation des autorités universitaires, rejette les taux des heures complémentaires et déplore le refus de la présidence de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) d'alléger les sanctions disciplinaires prises à l'encontre de certains de ses militants.

Au 21 mai 2019, le mot d'ordre de grève reste peu suivi, même si des perturbations de cours sont à déplorer à l'UFHB ainsi qu'à l'Université Jean Lorougnon Guédé de

Daloa.

Face à cette situation, le Gouvernement invite les acteurs universitaires à privilégier le dialogue et la négociation comme modes de prévention et de règlement des crises afin de parvenir à des solutions favorables au déroulement normal des cours dans l'ensemble des universités publiques du pays.

### **3- Au titre du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité;**

Le Conseil a adopté une communication relative aux affrontements intercommunautaires dans le Département de Béoumi.

Une crise intercommunautaire survenue dans le Département de Béoumi a opposé les communautés Baoulé et Malinké de la ville de Béoumi, le mercredi 15 et le jeudi 16 mai 2019. A l'origine de ces affrontements, une altercation survenue entre un conducteur de moto-taxi, d'origine Baoulé et un chauffeur de mini-car d'origine Malinké.

Le bilan actualisé de cette crise le lundi 20 mai 2019 fait état de :

- 11 personnes décédées;
- 108 personnes blessées;
- 300 personnes déplacées;
- d'importants dégâts matériels.

L'intervention diligente des autorités administratives, notamment la mise en place d'un dispositif sécuritaire avec le déploiement de renforts d'unités de Gendarmerie, de Police et de FACI venus de Bouaké et de Yamoussoukro, ainsi que l'engagement des chefs traditionnels et des leaders communautaires, ont permis d'arrêter les hostilités et d'observer un retour au calme.

Le Gouvernement condamne avec fermeté ces violences, déplore les pertes en vie humaine et exprime sa compassion aux familles des victimes.

Aussi, en vue de ramener la paix et la cohésion sociale entre les différentes communautés, le Conseil a décidé de maintenir, pour une durée de deux (02) semaines, les unités des forces de sécurité déployées dans le Département de Béoumi. En outre, le Conseil a instruit le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité et l'ensemble des Ministres concernés à l'effet de prendre en charge les frais médicaux de toutes les personnes blessées lors de ces événements, de convoier des dons en vivres et non-vivres aux personnes déplacées et d'apporter assistance aux familles endeuillées ainsi qu'aux personnes ayant vu leurs biens détruits ou saccagés.

### **4- Au titre du Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances et le Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;**

Le Conseil a adopté une communication relative aux négociations de quatre (04) Contrats de Partage de Production (CPP) avec les Sociétés Total E&P (CI-705 et CI-706) et Eni (CI-501 et CI-504).

Ces Contrats de Partage de Production prévoient des investissements cumulés de 185 millions de dollars US sur les différentes périodes d'exploration dont 90 millions USD pour la Société Total E&P sur les blocs pétroliers offshore CI-705 et CI-706 et 95 millions de dollars US pour la Société Eni sur les blocs pétroliers offshore CI-501 et CI-504. Le consortium sur chacun des blocs comprendra la Société

PETROCI Holding à hauteur de 10%.

#### **5- Au titre du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, en liaison avec le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme et le Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité;**

Le Conseil a adopté une communication relative au dossier portant sur les 18 105 tonnes de riz birman du Navire OCEAN PRINCESS.

Le 11 mars 2019, un navire transportant une cargaison de 18 105 tonnes de riz birman a accosté au Port Autonome d'Abidjan (PAA).

Suite aux informations recueillies faisant état de la mauvaise qualité du produit en cale, il a été procédé à la suspension de toute procédure de dédouanement et à la sécurisation de la cargaison soumise immédiatement au Programme de Vérification de Conformité (VOC).

De l'expertise et de la contre-expertise de structures nationales et internationales, à savoir SGS, ENVAL, LANEMA, LNSP et LAMICODA du Togo, il est ressorti que le riz birman mis en cause est corrompu et impropre à la consommation. En conséquence, il a été procédé le 30 mars 2019 à la saisie, à la mise sous scellé et au déclenchement du processus de la destruction de la cargaison, conformément à la réglementation en vigueur. L'opération de destruction a effectivement démarré le 16 avril 2019 et le bilan partiel, au mercredi 15 mai 2019, est de 11293,62 tonnes métriques de riz détruites, soit 62,3% du stock initial.

Contre toute attente, le 09 mai 2019, suite à une assignation de l'Etat de Côte d'Ivoire par la société exportatrice, le Tribunal du Commerce d'Abidjan a ordonné la suspension de l'opération de destruction et a désigné un nouveau cabinet d'expert afin de déterminer à nouveau si la cargaison de riz est effectivement impropre à la consommation humaine.

Compte tenu du caractère sensible de ce dossier qui fait peser des menaces graves sur l'ordre public, le Conseil a instruit le Ministre chargé du Commerce, le Ministre de la Justice et l'ensemble des Ministres concernés à l'effet d'engager une procédure d'appel contre cette décision.

#### **6- Au titre du Ministère de l'Artisanat, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances et le Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;**

Le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation des Journées Promotionnelles de l'Artisanat 2019 à Korhogo.

Dans le cadre de la promotion de l'artisanat national, le Conseil a décidé de relancer les Journées Promotionnelles de l'Artisanat (JPA). L'édition 2019 des JPA se tiendra du 04 au 10 juin 2019 à Korhogo, dans la région du Poro reconnue pour la richesse de son patrimoine artisanal.

Des ateliers d'information et de démonstration, des visites ciblées de sites artisanaux ainsi que des expositions-ventes sont prévus pour valoriser les artisans et les produits artisanaux de la région.

#### **D- DIVERS**

Au titre du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, en liaison avec le Ministère du Commerce, de

l'Industrie et de la Promotion des PME, le Ministère de l'Economie et des Finances et le Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;

Le Conseil a adopté une communication relative au bilan de la campagne coton 2018-2019 et aux perspectives pour la campagne 2019-2020.

La campagne coton 2018-2019 a enregistré une hausse de la production de coton graine qui passe de 412 646 tonnes à 461 197 tonnes, soit une hausse de 12%, avec un niveau de réalisation de 104,2% des objectifs qui étaient de 442 800 tonnes.

Toutefois, le rendement a connu une légère baisse imputable aux pluies tardives intervenues après l'ouverture des capsules et pendant la récolte, passant de 1 261 kg/ha à 1 176 kg/ha.

Malgré la baisse du rendement, un revenu brut de 121 milliards de francs CFA a été distribué aux producteurs contre 108 milliards de francs CFA lors de la campagne précédente.

Aussi, pour la campagne 2019-2020, sur proposition du Conseil du Coton et de l'Anacarde, le prix d'achat du coton aux producteurs est fixé à :

- 300 francs CFA/kg, le coton graine de 1er choix, contre 265 francs CFA durant la campagne 2018-2019 ;

Le montant de 300 francs CFA/kg inclut une subvention de 44 francs CFA/kg consentie par le Gouvernement, ce qui représente une somme de 22 milliards de francs CFA pour accompagner les producteurs.

Fait à Abidjan, le 22 mai 2019

Sidi Tiémoko TOURE

Ministre de la Communication et des Médias

Croissance durable et développement inclusif / Kablan Duncan / Le vice-Président de la République a présidé ce mardi 21 mai 2019, à Paris, la 5e Réunion du Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement (Ocdé).

## “La question des inégalités économiques et sociales mérite qu'on s'y arrête”



En sa qualité de co-président de la 5e Réunion de haut niveau du Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (Ocdé), qui s'est tenue, hier, au siège de l'organisation, à Paris, le vice-Président de la République, Daniel Kablan Duncan, a tenu un discours très enrichissant à l'ouverture de la session. C'était en présence de représentants de dizaines de pays développés comme sous-développés et d'organisations internationales de coopération multilatérale. Et la réunion, notons-le, s'inscrivant dans le cadre global du Forum 2019 de l'Ocdé.

Si le thème général de cette réunion à huis clos était « Le développement pour tous », le vice-Président Duncan a livré un message clair et soutenu qui touche bien le cœur de la problématique du développement inclusif des Etats. En effet, pour lui, la question des inégalités dans le processus de développement des Etats doit être une priorité pour les dirigeants. « La question des inégalités économiques et sociales mérite qu'on s'y arrête, en raison notamment de son accélération au cours des 30 dernières années, atteignant actuellement un niveau record dans la plupart des pays du Nord comme dans les pays du Sud », estime Daniel Kablan Duncan.

En effet, la réunion, qui a duré toute la journée, a permis de mettre en évidence le rôle des politiques nationales pour combattre les inégalités et les vulnérabilités dans les

pays de manière générale et particulièrement les pays en développement.

Le constat de Daniel Kablan Duncan à propos de la redistribution des richesses aussi bien dans les pays du Nord que ceux du Sud, est quasiment le même que celui des autres personnalités qui sont intervenues à l'ouverture de la réunion, entre autres le secrétaire général de l'Ocdé, Angel Gurría, le directeur du Centre de recherche, Mario Pezzini et le président du Comité directeur du centre, Manuel Escudero: malgré l'augmentation de la création de richesses dans beaucoup de pays, devenant de plus en plus riches, les inégalités de revenus et de richesses entre les individus s'accroissent de manière importante.

Si les différents intervenants ont affiché leur opposition à la prospérité de ces inégalités, Daniel Kablan est allé plus loin en faisant un plaidoyer visant à inverser la tendance « Les pays se doivent de considérer l'Homme comme le véritable acteur et le principal bénéficiaire du développement économique et social », a-t-il suggéré.

La protection sociale comme solution

Comme instrument efficace de politique nationale permettant de combattre les inégalités, le vice-Président a proposé sans faux-fuyant la protection sociale. Toutefois, le chemin vers une protection sociale universelle peut comporter des défis, qu'il a bien voulu décliner : l'engagement ferme et durable des gouvernements ; la prise en compte de la dimension genre et la mobilisation des moyens pour élargir la couverture sociale. « Souvent, la croissance cache d'énormes inégalités contre lesquelles il faut s'attaquer. Il faut donc mettre en œuvre des politiques qui conduiront à un développement inclusif. L'Ocdé est engagée à accompagner les Etats sur cette voie », a dit le secrétaire général de l'Ocdé, Angel Gurría.

En Côte d'Ivoire, il fallait bien que le vice-Président en dise quelque chose. Plusieurs actions ont été entreprises afin d'inverser, sur la période 2012-2018, la situation des inégalités qui s'étaient aggravées par la crise post-électorale de 2011. « Par les leviers budgétaires, la Côte

d'Ivoire a fait passer le niveau des dépenses pro-pauvres de 1,3 milliard d'euros (environ 850 milliards de F Cfa) en 2011 à 3,8 milliards d'euros en 2019, soit un triplement en huit ans », a expliqué Kablan Duncan.

Aussi, a-t-il ajouté, d'autres mesures importantes ont été prises, notamment l'institution de la scolarisation obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans, le programme Filets sociaux productifs d'un montant de 150 millions de dollars (environ 75 milliards de F Cfa) financés par la Banque mondiale et bénéficiant à 125 000 ménages, la promotion et l'autonomisation économique de la femme. « Ces actions ont permis de faire baisser le taux de pauvreté de 48,9% en 2008 à 46,3% en 2015, après avoir culminé à 51% en 2011. Pour accélérer cette dynamique, le gouvernement a adopté un programme social sur la période 2019-2020 d'un coût de 1,1 milliard d'euros (environ 720 milliards de F Cfa », a-t-il ajouté.

En ce qui concerne spécifiquement la protection sociale, notons-le, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'une Stratégie nationale dont les principales mesures sont la Couverture maladie universelle (Cmu) qui est entrée en vigueur cette année, le Registre social unique (Rsu) de ménages pauvres et vulnérables, qui constitue un instrument essentiel pour l'efficacité des interventions en matière de protection sociale.

**FAUSTIN EHOUMAN**

Journées économiques de la Côte d'Ivoire à Bordeaux / Le ministre de la Construction, du logement et de l'urbanisme, Bruno Nabagné Koné, est à Bordeaux en France où il prend part à la 2e édition des journées économiques de la Côte d'Ivoire dénommées Ivoir-Bordeaux 2019

## Bruno Koné "vend la Côte d'Ivoire" aux investisseurs Français



**Le ministre Bruno Koné parrain des journées économiques à Bordeaux.**

l'urbanisme, Bruno Nabagné Koné, est à Bordeaux en France où il prend part à la 2e édition des journées économiques de la Côte d'Ivoire dénommées Ivoir-Bordeaux 2019. Bruno Koné a saisi l'occasion pour expliquer que la part importante du foncier et de l'habitat dans l'attractivité économique du pays n'est plus à démontrer. « C'est la raison pour laquelle le gouvernement, avec l'appui des partenaires techniques et financiers s'emploie à créer les conditions d'un écosystème attrayant en matière de foncier, de logement et d'urbanisme », a-t-il relevé. Il a par ailleurs indiqué que de nombreuses réformes sont entreprises dans ce sens afin de moderniser et de redynamiser le secteur et d'offrir aux potentiels investisseurs et acheteurs immobiliers en Côte d'Ivoire toutes les garanties nécessaires pour la réalisation de leurs projets. Ces rencontres annuelles sont une initiative de l'Association des Ivoiriens de Gironde. Elles visent à promouvoir l'image de la Côte d'Ivoire et œuvrer à son rayonnement aux plans économique, touristique et culturel. L'association Akwaba sert de pont entre tous les acteurs économiques et de potentiels investisseurs (ivoiriens, français ou amis de la Côte d'Ivoire), en France et leurs homologues résidant en Côte d'Ivoire, grâce à des projets de développement et de coopération internationale, des actions sociales, culturelles et humanitaires. Du 21 au 24 mai 2019, ces journées placées sous le haut patronage du ministre Bruno Koné seront un cadre de rencontres et de partenariats d'affaires entre des acteurs institutionnels et des professionnels Français et Ivoiriens. Elles portent sur les questions liées aux investissements et à la promotion économique de façon générale en vue de pérenniser les actions accomplies lors de la première édition de ces journées qui ont pour objectif de développer des espaces de discussions et des réseaux de partenariats en toute confiance.

A. AKA

Le ministre de la Construction, du logement et de



Après l'annonce de son adhésion au Rhdp/ Jeannot Ahoussou Kouadio à ses détracteurs :

## « Je n'ai pas peur et je vais assumer jusqu'au bout »

Après l'annonce de son adhésion au Rhdp/ Ahoussou Kouadio à ses détracteurs, hier :

### « Je n'ai pas peur et je vais assumer jusqu'au bout »

Identification des Ivoiriens/  
Carte nationale d'identité  
**Voici ce qui change**

Gestion de proximité  
de l'école  
**Kandia Camara investit plus de 5 milliards dans la dotation des structures en véhicule**



● **Les premiers textes du Rhdp, c'était chez moi à la maison »**

**Le président du Sénat, Jeannot Ahoussou Kouadio, a annoncé, hier son départ du Pdc pour le Rhdp.**

C'est désormais bouclé. Jeannot Ahoussou Kouadio, 68 ans, viceprésident du Parti démocratique de Côte d'Ivoire Rassemblement démocratique africain (Pdc-Rda) quitte son parti. Le Président du Sénat l'a annoncé, hier à des sénateurs à la permanence de l'institution à Cocody-Attoban. « A partir du mois de juin, vous tous vous savez que je rejoins la famille des houphouëtistes. Je vais le dire devant mes parents à Didiévi parce que le doyen Ehui Bernard (sénateur) est là. Les premiers textes sur le Rhdp (Ndlr : rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix), c'était chez moi à la maison. En 2008-2009, nous avons travaillé chez moi à la maison. En ce moment nous avons réfléchi. Il faut continuer de réfléchir », a affirmé, l'ancien homme de main d'Henri Konan Bédié dans le V baoulé. L'ancien Premier ministre d'Alassane Ouattara a expliqué tout en indiquant qu'il reste impavide face aux critiques de son ancienne famille politique et prêt à assumer son choix : « Peut être on a tort, peut être on a raison. N'ayez pas peur, la presse peut écrire ce qu'elle veut. On a tout dit sur moi et donc, à mon âge j'ai le cuir épais. Je n'ai pas peur et je vais assumer jusqu'au bout. Je fais de la politique. Tout cela ne m'effraie pas et puis j'ai défendu des causes parfois désespérées. Il faut affronter, avoir ses convictions, aller jusqu'au bout », a précisé le natif de Raviart (Didiévi).

**En attendant la mise en place des organes du Sénat Les sénateurs formés, hier, à la permanence** Un séminaire de renforcement des capacités des 33 sénateurs nouvellement nommés, s'est déroulé, hier, mercredi 22 mai 2019 à la permanence de l'Institution à Cocody. Cette séance de formation a porté sur les procédures législatives et la déontologie de la fonction parlementaire. Ouvrant cette formation, le président du Sénat Jeannot Ahoussou Kouadio a réitéré la volonté de voir son institution s'inscrire dans une vision prospective et qu'elle soit le lieu du foisonnement d'idées constructives à travers l'organisation des grandes conférences thématiques, animées par des sommités nationales et internationales de la sphère culturelle, économique, scientifique, stratégiques, politique. A l'en croire, au regard de l'ambition du Sénat de doter le pays de lois de qualité et à fort impact socio-économique, il est indispensable que préalablement, ses acteurs maîtrisent tous les rouages du fonctionnement. « C'est dans ce cadre que se situe ce séminaire de renforcement des capacités dont les deux modules principaux sont les procédures législatives et la déontologie de la fonction parlementaire », a précisé Jeannot Ahoussou avant d'insister que ce séminaire vise fondamentalement à rendre opérationnel et efficace les sénateurs de la première législature, dans le cadre leurs fonctions parlementaires. A ce titre, il a annoncé que cette chambre qui a effectué sa première rentrée solennelle le 12 avril 2019 à Yamoussoukro avec ses 99 sénateurs, aura tous les organes en place d'ici le 10 juin. « Je souhaite que les critiques et les analyses des textes puissent être pointues. Ne vous laissez pas embrouiller par des idées partisans. Nous écrivons une belle page de l'histoire ».